



APPROFONDISSEMENTS DE LA POSTURE PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DES MEDIATIONS " PARENTS/ADOLESCENTS "

24 Mars 2022 (J. DAHAN) et/ou 08 Décembre 2022 (S. VAUTIER)

Depuis la publication du dernier référentiel d'activité de très nombreux médiateurs exerçant dans le champ de la famille ont bénéficié d'une formation spécifique à la rupture de relation parents/adolescents. Sont depuis, interrogés des éléments du processus tels que les entretiens avec l'adolescent, les entretiens de restitution ou pas, la méthodologie en général sont interrogés de façon récurrente et mettent en évidence la complexité de ce contexte. L'émergence de la nécessité d'approfondir cette approche, de vérifier l'intégration de la formation à sa propre pratique devient une évidence pour asseoir et confirmer cette posture particulière du médiateur familial.

Cette session de formation continue permettra un approfondissement de cette approche afin que chaque participant puisse construire sa propre manière d'intervenir tout en intégrant le cadre et les techniques spécifiques à ce contexte de la médiation familiale.

Chaque stagiaire a la possibilité de s'inscrire à une ou aux deux journées proposées en regard de ses besoins.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis la capacité à :

- Transposer avec aisance le cadre et le processus spécifiques de la médiation familiale de ce contexte
- Approfondir les techniques d'entretien avec les adolescents et les entretiens familiaux.
- Consolider sa posture et interroger les principes éthiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mise en commun d'outils.
- Échanges réflexifs avec le groupe.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette session prend appui sur les situations prises en charge par le stagiaire. Il s'agira, alors, d'aborder :

- La complexité des relations adolescents/parents
- La technique des entretiens
- La restitution ou pas aux parents
- La technique d'accompagnement avec l'adolescent et un de ses parents alternativement.

Les stagiaires pourront demander à aborder toute question importante pour leur pratique.

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATEUR ET REFERENT PEDAGOGIQUE

Cette session de formation est placée sous la responsabilité pédagogique de la LFSM et elle est animée par :

- **Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale Diplômée d'État, formatrice et analyste de pratiques professionnelles depuis de nombreuses années (Médiateurs généralistes, médiateurs familiaux, avocats spécialisés en Droit de la Famille, professionnels de l'Action Sociale, directeurs et encadrants de services de médiation familiale).
- **Stéphanie VAUTIER**, médiatrice familiale Diplômée d'État, formatrice et analyste de pratiques professionnelles, Directrice d'Impulsion 54.

PUBLIC CIBLÉ

Tout praticien de la médiation exerçant dans le contexte familial. Le groupe est composé a minima de 10 professionnels et de 14 au maximum.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi une formation spécifique "médiations parents - adolescents" quel que soit le centre de formation.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

La fiche d'inscription est disponible sur :

- le site de la LFSM
- le padlet « Votre formation en pratique » : <https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

DURÉE ET DATES

Deux journées les 24 mars 2022 (J. DAHAN) et/ou 08 Décembre 2022 (S. VAUTIER). Les horaires sont prévus de 9h à 16h soit 6h par journée ou 12h au total pour les deux journées.

LIEU

A Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER: Auber.

COÛT

Le coût est de cette session de formation est de 110€/jour soit 220€ par participant Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 50€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le stagiaire est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation est complété par le stagiaire. A la fin de chaque journée une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire.

L'analyse de ces éléments permet à la LFSM aux formateurs et d'ajuster les contenus de ladite session et les modes d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque stagiaire, au formateur et aux employeurs.

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap prenez attache avec notre référente : Farah ZHORY lfsm@orange.fr ou 01 42 66 20 70